

# TOURNÉE CONSULAIRE

**En ayant pris rendez-vous préalablement**, vous pourrez effectuer une demande de [passeport](#) et/ou de [carte d'identité](#) sans vous rendre à Vienne.

Pensez à **actualiser votre inscription** au registre des Français établis hors de France et à **prendre rendez-vous** (à partir de [ce lien](#)).

Vous pouvez également profiter de la tournée consulaire pour déposer vos **dossiers de transcription d'actes d'état-civil** ([naissance](#) ou [mariage](#) en Autriche),

ou pour poser des questions sur d'autres **démarches administratives**.

## 1. [Prendre rendez-vous pour une demande de passeport ou de carte d'identité](#)

**Les personnes qui auront pris rendez-vous seront reçues en priorité.** Les autres pourront l'être seulement en fonction des créneaux restant disponibles et d'éventuels désistements.

Un rendez-vous est nécessaire par personne.

Si un parent et 2 enfants doivent renouveler leur passeport, il est nécessaire de prendre 3 rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, adressez un courriel

à l'adresse [admin-francais.vienne-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:admin-francais.vienne-amba@diplomatie.gouv.fr)

en mentionnant en objet votre nom, la ville, la date et l'heure

(dans les plages horaires proposées) auxquelles vous souhaitez être reçu(e).

**Le rendez-vous sera confirmé seulement lorsque vous aurez reçu l'accusé de réception du consulat.**

## 2. [Justificatifs à présenter](#)

Vous êtes invité(e) à consulter les pages d'information consacrées aux [passeports](#) et aux [cartes d'identité](#) sur le site de l'ambassade de France en Autriche, pour connaître, en fonction de votre situation, la liste des justificatifs à fournir.

En particulier vous devrez présenter les documents suivants :

- une [photographie d'identité aux normes](#)
- le montant des [droits de chancellerie](#) correspondants en espèces, en prévoyant l'appoint si possible (**96 €** pour un passeport adulte, **52 €** pour un passeport pour un mineur de 15 ans et plus, **27 €** pour un passeport pour un mineur de moins de 15 ans).
- le passeport ou la carte d'identité à renouveler
- un justificatif de domicile actualisé
- votre livret de famille

**La comparution personnelle du demandeur est obligatoire lors du dépôt de la demande, quel que soit son âge.**

**Tout dossier incomplet sera irrecevable.**

## 3. [Autres démarches que l'on peut effectuer lors de la tournée consulaire](#)

Lors des tournées consulaires, vous pourrez effectuer les démarches supplémentaires suivantes :

- **Inscription / actualisation des données sur le registre** des Français établis hors de France. (également [disponible en ligne](#)), **validation d'une [procuration de vote](#)**
- Légalisation de signature
- **Dépôt d'un dossier d'état civil**
- **Informations** sur les autres démarches administratives

## **Ambassade de France en Autriche – Section consulaire**

Wipplingerstrasse 24-26, 1010 Wien

+43 1 502 75 210 (depuis la France)

ou 01 502 75 210 (depuis l'Autriche)

[consulat.vienne-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:consulat.vienne-amba@diplomatie.gouv.fr)

<https://at.ambafrance.org/Consulat>

**Urgences consulaires** : (uniquement hors des heures d'ouverture de la section consulaire) :

+43 (0) 699 167 77 407 (depuis la France)

ou 0699 167 77 407 (depuis l'Autriche)

**Bulletins d'information consulaire** : retrouvez-les sur [notre site](#)